

ARNAS LE MAG

JUILLET 2020 / N°8

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES



Une nouvelle
équipe municipale





Michel Romanet-Chancrin
Maire d'Arnas



Chères Arnassiennes, chers Arnassiens,

Le 15 mars dernier, malgré la crise sanitaire, vous vous êtes déplacés aux urnes et avez élu une nouvelle équipe.

Lors de la campagne, via les tracts que nous avons distribués ; ou, en présence, lors de la réunion publique du 6 mars, vous avez pu découvrir la nouvelle équipe qui gèrera notre belle commune durant les six prochaines années.

Bien que cette équipe se situe dans la continuité de notre action depuis 2011, elle mérite bien son qualificatif de « nouvelle ». En effet, renouvelée aux deux tiers, je l'ai constituée de personnes, de profils, d'expériences, de personnalités qui m'ont paru répondre au mieux aux enjeux de notre territoire et être les plus à même de conduire notre projet pour Arnas.

Cette nouvelle équipe s'attachera à :

- **renforcer** l'attractivité des commerces du centre Bourg,
- **encourager** l'investissement des habitants dans la vie communale,
- **pérenniser** les actions en direction des aînés,
- **favoriser** l'intégration des nouveaux arrivants,
- **aménager** un nouveau groupe scolaire,
- **mettre en œuvre** une politique jeunesse,
- **engager** Arnas dans une démarche environnementale ambitieuse,
- **développer** les modes de déplacements alternatifs à la voiture et sécuriser les voies de circulation et les zones « piétons »,
- **protéger** le foncier agricole et favoriser l'approvisionnement local,
- **accroître** notre dynamisme culturel et pérenniser nos actions de communication,
- **faciliter** les activités associatives par la mise à disposition d'infrastructures adaptées,
- **organiser** et développer l'événementiel au plus près des habitants.

Notre équipe se propose d'associer encore plus citoyens, élus et associations dans les projets et l'action ; j'espère que vous répondrez nombreux à cet appel !

Ce numéro exceptionnel d'Arnas Le Mag' vous invite à faire plus ample connaissance avec vos nouveaux conseillers municipaux. Installés officiellement le 18 mai, ils ont en réalité œuvré à nos côtés dès le 15 mars, avec les services de la commune, à une gestion optimale de la crise sanitaire et au maintien du lien social.

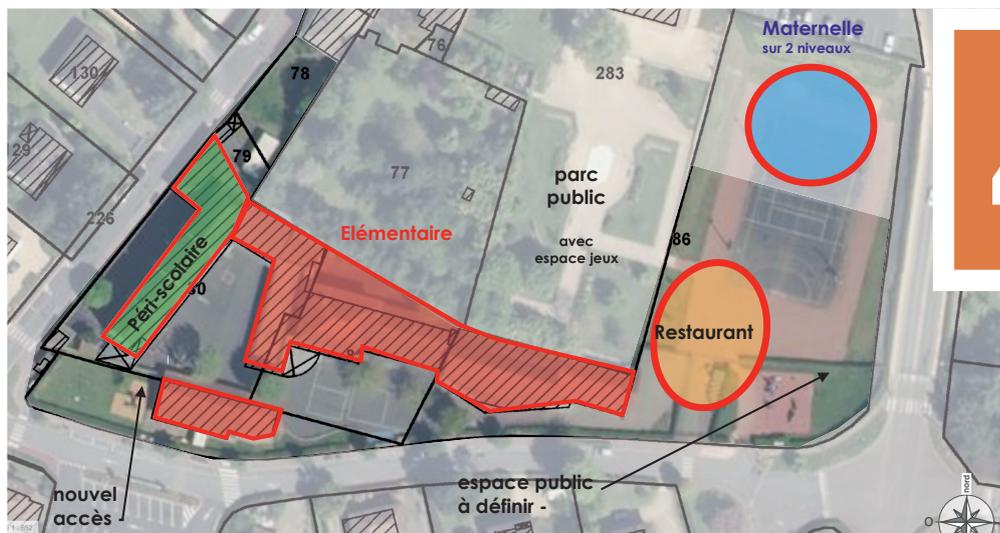
En votre nom, je les en remercie.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette édition exceptionnelle de votre Arnas Le Mag' !

Faites-nous part de vos remarques via notre site internet www.mairie-arnas.fr, rubrique « Contactez-nous » ou en envoyant un mail à communication@mairie-arnas.fr



Le concours de maîtrise d'œuvre du nouveau groupe scolaire est lancé



4 mois pour proposer un projet

Comme nous l'avons indiqué dans notre numéro de décembre dernier, l'extension du groupe scolaire constitue l'un des projets phares de la commune, pour ce début de mandat 2020-2026. Un projet d'avenir qui fédère l'ensemble des acteurs : enseignants, parents d'élèves, Inspection de l'Éducation Nationale, ATSEM, membres de l'Agenda 21 et la Municipalité.

Après les deux premières phases d'étude de faisabilité et d'élaboration de la programmation, le projet est entré dans sa 3^e phase qui a consisté à lancer le 11 mai dernier, le concours de maîtrise d'œuvre, avec une date limite fixée au 11 juin, pour le retour des dossiers de candidatures.

Ce ne sont pas moins de 62 dossiers, venus de la France entière, qui ont été remis et analysés par le jury (voir encadré), le mardi 29 juin.

A l'issue de cette analyse minutieuse, le jury a retenu trois cabinets qui sont :

- Moon Safari
12, rue Simone de Beauvoir, 69007 Lyon
- Roda Architectes
49, rue de la République, 69002 Lyon
- Plages Arrière Architectes
14 bis, rue Cavenne, 69007 Lyon

Lors de sa réunion du 10 juillet, le conseil municipal a entériné la proposition du jury.

Les trois lauréats ont maintenant 4 mois pour proposer un projet, avant qu'un

marché négocié ne soit passé avec le cabinet ayant remis le meilleur projet, selon les critères indiqués dans le règlement du concours.

La notion de « Bon Sens Environnemental » sera donc privilégiée dans la conception et la réalisation du projet. Dès la phase concours, les principes architecturaux et techniques seront mis en œuvre dans le cadre du projet afin de limiter les consommations en énergie.

La méthodologie proposée reprend les cibles de l'Association HQE®, et les réorganise autour de 6 grands thèmes :

- Intégration du bâtiment dans son environnement ;
- Gestion des nuisances, pollutions et risques ;
- Approche énergétique ;
- Gestion des eaux ;
- Entretien et maintenance
- Confort à l'intérieur des locaux : hygrothermique ; acoustique ; visuel.

Jury

Monsieur le Maire, président
Membres de la Commission d'appel d'offres de la commune (voir page 6)

Personnes possédant la qualification professionnelle exigée pour participer au concours ;

Nathalie PONT, architecte urbaniste,
Pierre-Yves RUSTAND, architecte du CAUE,
Sébastien DEMENTHON, paysagiste concepteur.

Personnes intéressées par le projet

Olivier MATHON, directeur de l'école élémentaire,
Hélène LASAYGUES, directrice de l'école maternelle,
Bertrand SPADILIERO, directeur du centre de loisirs, en charge des temps périscolaires.



Une nouvelle équipe municipale

Le mardi 26 mai s'est déroulé le conseil municipal d'installation de la nouvelle équipe municipale élue lors des élections du 15 mars dernier.

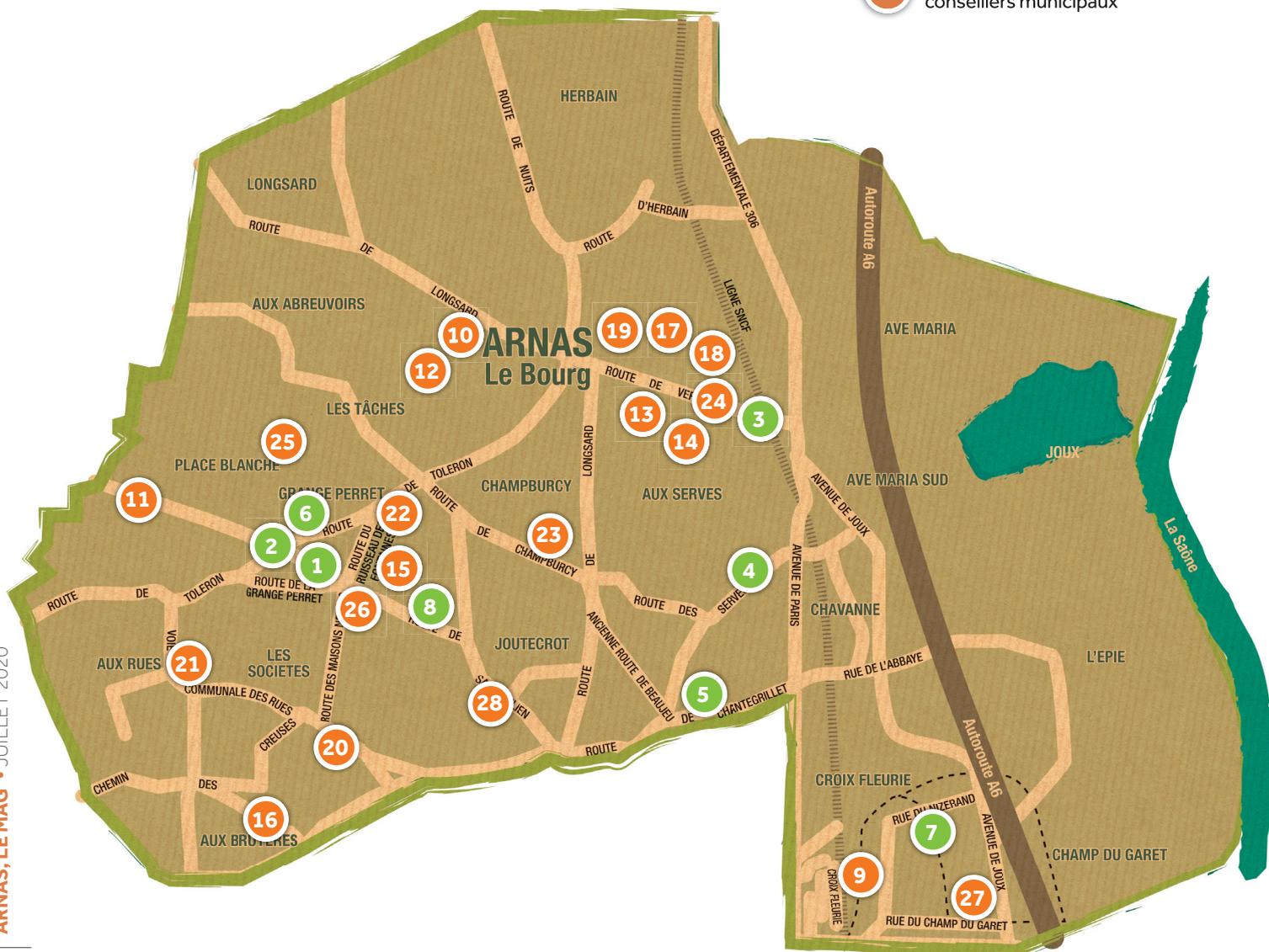
Michel Romanet-Chancrin a été élu maire de la commune et le conseil a entériné la création de sept postes d'adjoints.



Lors de son discours d'investiture, le maire a salué les membres d'une équipe « fortement renouvelée, dont l'action, au service de l'intérêt général, sera marquée par le souci constant de la proximité et de la réactivité, prenant pour exemple la crise récente qui a montré le rôle essentiel de la commune et des élus municipaux. »

Découvrez les personnes composant ce nouveau conseil municipal et leur implantation dans la commune.

-  Maire & adjoint(e)s
-  Conseillères & conseillers municipaux





1

Michel ROMANET-CHANCRIN



2

Patrick BOIRAUD



3

Françoise CHOLLAT



4

Daniel DEMARE



5

Anick LONGVERT



6

Jacques DESSALLES



7

Céline GELIN



8

Pierre LAFORET



9

Michel CHAMPLET



10

Robert DARBON



11

Robert PECHARD



12

Susanne RAPENEAU



13

Michel JAEG



14

Jocelyne BIOLCHINI



15

Martial FOREST



16

Claire CORDIER



17

Fabienne DAVID



18

Dominique BERITON



19

Jean-Claude GRAU



20

Jean-Claude PIGNARD



21

Ségolène PINET



22

Philippe JAMEY



23

Sophie VOYER



24

Jean-Michel CHADEFaux



25

Aurélie NOVAT



26

Marianne BESSON



27

Carole-Anne PACIFICI



28

Valentina PETOZZI-PERRIN
Suppléante

Commissions municipales

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ATTRACTIVITÉ, COMMERCE :

P.Boiraud, M.Besson, J-M.Chadefaux, J-C.Grau, S.Voyer, M.Champlet

CULTURE, COMMUNICATION :

P.Boiraud, C.Cordier, A.Novat, C-A.Pacifici, S.Rapeneau, S.Voyer

URBANISME, DÉPLACEMENTS, AMÉNAGEMENT DE LA COMMUNE :

F.Chollat, M.Besson, A.Novat, S.Pinset, J-C.Grau, M.Jaeg

VOIRIE, SCHEMA DE CIRCULATION, ASSAINISSEMENT :

D.Demare, J-C.Pignard, R.Darbon, M.Forest, S.Pinset, P.Jamey

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE :

D.Demare, J-M.Chadefaux, R.Darbon, J-C.Grau, P.Jamey

ÂGES DE LA VIE (PETITE ENFANCE, SCOLAIRE, JEUNESSE, SENIORS) :

A.Longvert, F.David, D.Beriton, C.Cordier, A.Novat,

AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITÉS :

A.Longvert, J.Biolchini, C.Cordier, Robert Péchard

BÂTIMENTS COMMUNAUX :

J.Dessalles, M.Besson, M.Forest, M.Jaeg, P.Jamey

FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES :

J.Dessalles, S.Pinset, M.Jaeg,

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE :

C.Gelin, R.Péchard, D.Beriton, J.Biolchini, R.Darbon, M.Forest, S.Rapeneau

ÉVÉNEMENTS, PATRIMOINE, TOURISME :

C.Gelin, R.Péchard, S.Rapeneau, M.Champlet

ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE :

P.Laforêt, F.David, D.Beriton, J.Biolchini, C-A.Pacifici

DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES CAVBS (COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAÔNE) :

M.Romanet-Chancrin : Vice-président
F.Chollat, P.Boiraud
Suppléante : A.Longvert

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

Président : M.Romanet-Chancrin
Titulaires : J.Dessalles, M.Jaeg, P.Laforêt, A.Longvert, S.Pinset
Suppléants : M.Besson, D.Demare, M.Forest, J-C.Grau, P. Jamey,

COMITÉ COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) :

Président : M.Romanet-Chancrin
Vice-présidente : A.Longvert
Membres : C.Cordier, J.Biolchini

COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES :

Conseiller municipal : R.Darbon (titulaire), S.Rapeneau (suppléante)
Délégué de l'administration : À désigner
Délégué du TGI : À désigner

Représentants de la commune auprès des structures extérieures

DÉLÉGUÉS SYDER : D.Demare

DÉLÉGUÉS SYNDICAT DES EAUX CENTRE BEAUJOLAIS : À désigner

DÉLÉGUÉS SYNDICAT DES COLLÈGES :

C.Cordier et D.Beriton (titulaires), A.Novat (suppléante)

DÉLÉGUÉ BEAUJOLAIS SAÔNE EXPANSION :

M.Romanet-Chancrin, F.Chollat

DÉLÉGUÉ BEAUJOLAIS SAÔNE AMÉNAGEMENT :

M.Romanet-Chancrin, J.Dessalles

DÉLÉGUÉ COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE : J.Dessalles

DÉLÉGUÉS CENTRE CULTUREL ASSOCIATIF BEAUJOLAIS (CCAB) :

M.Romanet-Chancrin, P.Boiraud, A.Longvert, C.Cordier

DÉLÉGUÉE MAPAD CHÂTEAU DU LOUP :

V.Petozzi-Perrin

DÉLÉGUÉ MISSION LOCALE :

J.Biolchini

CORRESPONDANT DÉFENSE :

P.Jamey

CORRESPONDANT NATURA 2000 :

M.Forest



Charte du référent de quartier, à Arnas



Le référent de quartier est un citoyen élu, fortement impliqué dans la vie de son quartier. Il s'engage, à travers une charte et dans le cadre d'une mission volontaire et bénévole, à œuvrer pour et dans l'intérêt général de la commune, du quartier et de ses habitants.

Le référent prend en charge des sujets d'intérêt collectif intéressant les citoyens de son quartier.

Il n'est pas :

- le porte-parole d'intérêts particuliers,
- un médiateur en charge de résoudre les conflits de voisinage ou familiaux,
- un substitut des forces de l'ordre et des employés municipaux.

Le référent constitue un lien entre les habitants de son quartier et le conseil municipal.

Ses champs d'intervention sont :

- l'information sur les projets concernant le quartier (travaux divers, construction...),

- l'organisation de réunions publiques ou de rencontres entre les habitants et les élus, sur des thèmes propres au quartier,
- la transmission d'informations collectées auprès des habitants (entretien des espaces publics, stationnement, circulation, voirie, éclairage public...),
- la mobilisation des citoyens lors d'événements ponctuels et importants se déroulant sur la commune ou sur le quartier (manifestations, animations...).

Afin de garantir au référent un niveau d'information lui permettant une efficacité dans son action, le référent de quartier est invité à certaines réunions de municipalité ou de commissions.

Le référent de quartier autorise la municipalité à mentionner son nom, ses coordonnées (adresse mail mairie), sa photo, afin d'être connu et joignable par les habitants de son quartier.

Lorsque les circonstances l'exigent ou si un citoyen le demande, le référent s'engage à observer la plus stricte confidentialité.



Vos référents de quartier

Bourg ouest Pré du Moulin

Susanne RAPENEAU
☑ pré-moulin@mairie-arnas.fr

Bourg est Bois Crozet

Jean-Michel CHADEFEAUX
☑ bois-crozet@mairie-arnas.fr

Grange Perret

Marianne BESSON
☑ grange-perret@mairie-arnas.fr

Croix Fleurie

Michel CHAMPLET
☑ croix-fleurie@mairie-arnas.fr

Chantegrillet Les Serves

Sophie VOYER
☑ chantegrillet@mairie-arnas.fr

Place Blanche Les Taches • Les Rues

Robert PECHARD
☑ place-blanche@mairie-arnas.fr

**Forum des associations 2020 :
Samedi 5 septembre
De 10 à 13h
Jardins de la mairie**



Bienvenue à nos agents municipaux !



Agnès VIEIRA

Ne soyez pas étonné si, en déposant votre demande de permis de construire ou votre déclaration préalable de travaux, en mairie, vous avez l'impression de rencontrer une tête connue.

Arrivée en février dernier, en remplacement de Muriel Stival partie à la retraite, Agnès Vieira était précédemment en poste à la mairie de Blacé, commune voisine d'Arnas.

C'est donc désormais elle qui est l'agent administratif en charge de l'urbanisme et des finances de la commune.

Cette prise de poste dans une commune plus grande va lui permettre de se spécialiser et d'approfondir un domaine qu'elle apprécie particulièrement, celui de l'urbanisme. Et dans cette spécialité, la matière ne manque pas dans notre commune.

Après la période de confinement, ce ne sont pas moins de dix-huit permis de construire et autant de déclarations préalables de travaux qui sont actuellement sur son bureau.

Souriante et dynamique, Agnès fait preuve d'un excellent sens de l'accueil et de l'écoute et elle fait déjà l'unanimité, tant auprès de ses nouveaux collègues, qu'auprès des usagers de la mairie.

Très impliquée au sein de l'équipe de bénévoles de la bibliothèque de Blacé, elle appartient également à " la Casa " troupe de théâtre amateur de Salles-Arbussonnas. Passionnée de culture et amoureuse du territoire beaujolais, elle ne cache pas son attrait pour le « Petit Festival Dindes Folles » de Rivolet dont elle ne rate aucune édition, ou encore pour "Dezing" de Pizay, dont le concept "musique et vin" ravit cette épicurienne.

Ce sont les échanges au sein d'une équipe, la construction et la réalisation de projets qui font avancer Agnès, qu'on ne peut plus active, mariée et maman de deux grands garçons.



Céline RICHARD

Originaire du Beaujolais, c'est en tant que gendarme que Céline Richard a tout d'abord exercé sa profession, à Chambéry puis à Thoissey. Être au service du maintien de l'ordre public est sa vocation. Au bout de quatre ans de service, le rythme de vie militaire était devenu difficilement conciliable avec sa vie de famille, Céline passe alors le concours de la police municipale et commence sa nouvelle carrière à Pusignan, puis à Saint André de Corcy.

C'est ainsi qu'elle garde un pied dans la sécurité publique en ayant des contraintes de rythme de vie moindres.

Arrivée à Arnas depuis le mois de Mars, Céline, Brigadier-chef principal, apprécie la polyvalence des tâches de son nouveau poste et surtout "les retours en direct de la population, les bons comme les mauvais, il n'y a pas d'intermédiaire, je suis identifiée comme policier municipal, je porte l'uniforme sur la voie publique et suis un des interlocuteurs des Arnassiens".

Spontanée et pleine d'énergie, cette jeune femme de 37 ans a une grande sensibilité artistique qu'elle applique au dessin et à l'écriture ; déjà deux romans édités et un troisième en cours d'élaboration. Amatrice de musique métal, elle vit pleinement l'instant présent et a entrepris l'apprentissage de la guitare depuis un an.

Au service de la population et tournée vers les autres, elle est également formatrice et intervient lors de la formation continue des policiers municipaux, au CNFPT.

Très impliquée dans ses missions, Céline apprécie le très bon accueil des Arnassiens et de l'équipe municipale.